

**INFORMATION REGLEMENTEE**

Bruxelles, le 24.07.2020, 17:40 CET

## Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 25.08.2020

Le quorum requis à l'assemblée générale extraordinaire du 28.07.2020 ne sera pas atteint. Les actionnaires de Cofinimmo seront convoqués le 07.08.2020 pour assister à une seconde assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 25.08.2020 à 14:00 heures au siège, Boulevard de la Woluwe 58 à 1200 Bruxelles.

En tenant compte des circonstances actuelles et des mesures en vigueur relatives au Covid-19, Cofinimmo rappelle que chaque actionnaire peut se faire représenter par un mandataire, qui peut être un mandataire de la Société, ou peut voter par correspondance.

Tous les documents relatifs à l'assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société à partir du 07.08.2020 (<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblees-generales>) :

- Ordre du jour,
- Procuration,
- Vote par correspondance,
- Rapport spécial 7:199 du Conseil d'Administration,
- Informations complémentaires.

Les conditions d'admission à cette assemblée générale extraordinaire sont décrites dans l'ordre du jour.

### Pour tout renseignement :

**Jochem Binst**  
Head of External Communication & IR  
Tél.: +32 2 373 60 32  
[jbinst@cofinimmo.be](mailto:jbinst@cofinimmo.be)

**Lynn Nachtergaele**  
Investor Relations Officer  
Tél.: +32 2 777 14 08  
[lnachtergaele@cofinimmo.be](mailto:lnachtergaele@cofinimmo.be)

**INFORMATION REGLEMENTEE**

Bruxelles, le 24.07.2020, 17:40 CET

**À propos de Cofinimmo :**

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne, d'une valeur d'environ 4,5 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. *'Caring, Living and Working – Together in Real Estate'* est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,5 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 130 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 30.06.2020, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,3 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.

[www.cofinimmo.com](http://www.cofinimmo.com)

Suivez-nous sur :

